Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 63 (1954)

Heft: 3

Rubrik: Votre Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VOTRE CROIX-ROUGE

M. G.-A. Bohny, président, et les Drs Ed. Schauenberg, vice-président, et G. Du Pasquier, membre du Comité central, ainsi que M. H. Haug, secrétaire général, représenteront la Croix-Rouge suisse à la prochaine réunion du Conseil des gouverneurs de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, à Oslo, du 20 au 29 mai.

Une commission a été nommée pour le règlement de différents problèmes communs au Comité international et à la Croix-Rouge suisse. Cette commission comprend MM. Frédéric Siordet et Martin Bodmer pour le C. I. C. R. et le D^r Ed. Schauenberg et M. Hans Haug pour la Croix-Rouge suisse.

Le colonel Paul Ryncki, médecin-chef de la Croix-Rouge, a été nommé par le Comité central comme son représentant à la Garde aérienne suisse de sauvetage.

Le lieutenant-colonel Fréd. König, médecin, à Lyss, a été nommé dès le 1er avril 1954 remplaçant du médecin-chef de la Croix-Rouge.

LA CONFERENCE DES PRESIDENTS

La conférence des présidents des sections de la Croix-Rouge suisse a eu lieu le 28 mars à Berne au restaurant «Innere Enge». Une brève séance plénière présidée par M. G.-H. Bohny, a introduit la journée. Le président de la Croix-Rouge suisse a rappelé la mémoire de M. P. Dinichert, ministre plénipotentiaire, président de la commission du Secours aux enfants, et celle du Dr Imfeld, chef de service au laboratoire central de transfusion sanguine, récemment enlevés l'un et l'autre et avec qui notre Croix-Rouge nationale a perdu deux très fidèles collaborateurs.

Puis les présidents et les représentants des sections se répartirent en trois groupes de travail. Le premier groupe s'occupait des Secours sanitaires volontaires et examinait, après avoir entendu un exposé du médecinchef de la Croix-Rouge suisse, la possibilité d'augmenter et d'améliorer le recrutement des colonnes et détachements croix-rouges, notamment des spécialistes ainsi que de la diffusion des cours de soins au foyer récemment adoptés. Le deuxième groupe, présidé par le Dr Mousson, de Zurich, étudia avec beaucoup d'attention le programme de la collecte de mai et les possibilités d'améliorer le rendement en recourant à divers moyens de propagande; il s'attacha également à la propagande et à l'information générales de la Croix-Rouge suisse, de nombreuses suggestions et les résultats d'expériences faites par des sections furent présentés au cours du débat. Le troisième groupe de travail examina tous les problèmes posés par le secours aux enfants, notamment la prolongation des secours aux enfants étrangers et la nouvelle action décidée en faveur du parrainage et de la fourniture de literie à des enfants suisses.

A 14 h, après le déjeuner pris en commun, l'on entendit au cours d'une nouvelle séance plénière, le rapport du travail des trois groupes, une discussion riche en apports et en suggestions se prolongea jusqu'à 17 h.

VALAIS DANS NOS SECTIONS

La section de Monthey

La section de Monthey, dont nous avions annoncé la fondation, a tenu son assemblée constitutive le 17 février sous la présidence du président du comité provisoire, le Dr Louis Choquard. Les statuts ont été votés, puis l'assemblée confirma dans ses fonctions le comité provisoire nommé le 20 janvier. MM. Emile Martin, de la Banque caisse d'épargne et Th. Raboud, de la Banque populaire valaisanne, à Monthey, ont été désignés comme vérificateurs des comptes. Une action a immédiatement été entreprise pour obtenir des donneurs de sang.

Création de la section de Martigny

Comme nous l'avions annoncé, une section de la Croix-Rouge suisse a été créée à Martigny pour les districts de Martigny, Saint-Maurice et Entremont. Son assemblée constitutive a eu lieu le 22 février à Martigny-Ville. M. Rodolphe Tissière, préfet du district de Martigny, et M. Pierre Closuit au nom de la commune, assistaient à l'assemblée, ainsi que le Dr P. Ryncki, médecin-chef de la Croix-Rouge, et M. Vuithier.

Après l'adoption des statuts, le comité fut élu, il se compose de Mme Albano Simonetta, présidente, Mme Spagnoli, vice-présidente, M. et Mme Fernand Germanier, caissiers, Mme Bernard Tissières, secrétaire, Mmes Denis Orsat, Jacques Torrione, Roland Conforti et Coucet, membres adjoints. Les membres responsables pour chaque commune sont les suivants: Mme Edmond Troillet, Le Châble; Mme Camille Zuber, Orsières; M. René Besse, Sembrancher; Mme Anita Delly, Bovernier; Mme Antoine Moret, Martigny-Bourg; M. Ernest Moret, Martigny-Croix; Mile Gautschy, Vernayaz; M. Gilbert Granges, St-Maurice; Mme Fracheboud, vallée du Trient; Mme Marcel Perret, Fully; Mme Adolphe Chappot, Charrat; Mme Georges Neury, Saxon; Mlle Fumeaux, infirmière, Saillon; Mme Marius Carrupt, Leytron; Mme Joseph Molles, Riddes; Mme Léon Monnet, Isérables.

Dès avant sa fondation officielle, la section de Martigny a fait du bon travail et organisé grâce à l'appui de nombreux dévouements, plusieurs prises de sang dans le district.

Dans sa séance du 3 mars, le Comité central a accepté les statuts des sections de Monthey et de Martigny et la Direction de la Croix-Rouge suisse les a reconnues dans sa séance du 4 mars comme membres actifs de notre Croix-Rouge nationale. Un subside de fr. 1000.— a été accordé à chacune de ces nouvelles sections.

PAYS DE VAUD

L'assemblée générale de la section lausannoise

La section de Lausanne a tenu son assemblée générale à l'aula de l'Université le 1er avril sous la présidence de M. Marc Maison. M. Raymond Gafner et le Dr Rochat représentaient les autorités cantonales et municipales à cette réunion à laquelle assistait également le Dr Ryncki, médecin-chef de la Croix-Rouge suisse. Dans son rapport, M. Maison souligna le travail

accompli par la section lausannoise tout au cours de l'an. Le projet de regrouper au centre anticancéreux romand divers centres de transfusion sanguine est à l'étude.

Le président de la Société vaudoise de médecine, Dr Buffat, fit après la partie administrative un très intéressant exposé sur la transfusion sanguine, ses moyens et ses buts. Le Dr H. Perret, fondateur du premier centre et président de l'association vaudoise de la Croix-Rouge suisse, ajouta quelques mots en faisant appel à de nouveaux donneurs. Puis le nouvel insigne décerné aux «donneurs de sang» fut remis à ceux qui y avaient droit.

GENEVE

Assemblée générale de la section genevoise

La section genevoise a tenu son assemblée générale ordinaire le 6 avril à l'Aula de l'Université, sous la présidence de son président, Dr Horace Barbey. Les comptes ont été acceptés et le comité réélu. La nomination de M. André Stehlé nouveau membre du comité, a été ratifiée. Mile Ella Maillart présenta ensuite une captivante conférence sur les villes et vallées du Népal, conférence illustrée par la projection de clichés en couleurs.

POUR LES OUVROIRS DE LA CROIX-ROUGE Collectons de la laine

Grâce à l'obligeance de la «Tricoteuse Duruz» à Genève et des élèves de l'Ecole des arts décoratifs qui réalisèrent le montage du stand, une originale exposition a pu être organisée dans ce magasin du 23 au 26 mars par les soins de dames auxiliaires du vestiaire de la section genevoise. Des pullovers et des couvertures tricotés par des auxiliaires bénévoles de la Croix-Rouge au moyen de laines en partie «récupérées» ont montré le parti que la Croix-Rouge pouvait tirer de la laine qui lui était donnée. Une collecte de laine faite à cette occasion a permis de recueillir tant échevaux que déchets de laines grâce auxquels de nouveaux pullovers et des couvertures pourront être confectionnés et remis au vestiaire de la section.

SOINS AU FOYER

11 cours de soins au foyer ont été donnés cet hiver dans 9 villages de la campagne genevoise et 8 cours dans des quartiers de la ville de Genève ou à Carouge. Il faut souligner le cours donné à des aveugles, qui est le premier cours de ce genre qui ait lieu en Europe.

L'expérience a prouvé que les cours à la campagne connaissent notamment un très grand succès. 4 cours auront lieu dans la ville de Genève en avril et mai et 7 cours sont déjà prévus pour cet automne dans des villages genevois. Il est prévu d'intensifier également, l'automne et l'hiver 1954, les cours auprès des épouses d'ouvriers ou les employées des grands magasins. Il serait très heureux que de nouvelles infirmières diplômées puissent suivre un cours de monitrices et accepter de fonctionner ensuite comme telles. Pour tous renseignement s'adresser au secrétariat de la section, 5, rond-point de Plainpalais (5 12 60) ou à Mme Jacques Micheli, à Jussy.

TRANSFUSION SANGUINE

Le Comité central a accordé un crédit de fr. 200. à la section de Bellinzone pour l'aménagement de son centre de transfusion.

SECOURS AUX ENFANTS

Le Comité central a appelé M. Hans Christen, membre de la Direction de la Croix-Rouge suisse et membre depuis nombre d'années de la commission du secours aux enfants, à la présidence de cette commission en remplacement du regretté M. P. Dinichert.

Accueil en famille

Le 18 mars, 250 enfants réfugiés venant du Slesvig-Holstein et de Rhénanie-Palatinat sont arrivés en Suisse où ils ont été accueillis par des familles suisses pour trois mois. Le 14 avril, 16 petits Berlinois réfugiés sont arrivés au Village Pestalozzi, à Trogen. Le 6 avril a eu lieu le départ d'enfants réfugiés de diverses provinces allemandes. D'autres départs sont prévus pour les 4 mai (Allemagne) et 25 mai (Autriche).

INFIRMIERES

Dans sa séance du 16 janvier, le Comité central de l'ASID a exprimé le vœu de voir les cours de soins au foyer donnés par des infirmières diplômées, et que l'on s'adressât de préférence pour cela aux infirmières mariées.

Examens

Les examens de diplôme ont eu lieu dans les écoles d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse suivantes: La Source, 24 et 25 mars; Maison de Diaconesses de Berne, 29 mars; Ecole suisse de gardesmalades de Zurich, 29 et 30 mars; Ecole de Saint-Loup, 31 mars; Association Ste-Anna, Lucerne, 31 mars; Hôpital des Bourgeois, Bâle, 5 et 6 avril; Diaconie de Béthanie, Zurich, 6 et 7 avril; Ecole de garde-malades d'Engeried, Berne, 8 avril. Le 12 mai auront lieu les examens de l'Hôpital de district de Thoune.

A l'Ecole de perfectionnement de Zurich

Deux cours pour infirmières de division auront lieu cet été à Zurich: cours 7 du 31 mai au 12 juin et cours 8 du 16 juin au 1^{cr} juillet. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 1^{er} avril.

Un cours de perfectionnement pour infirmières visiteuses aura lieu du 6 septembre au 9 octobre (inscription avant le 30 juin).

Un cours pour infirmières-chefs d'écoles ou d'hôpital est également prévu, les inscriptions doivent être envoyées jusqu'au 21 août.

Pour tous renseignements s'adresser à la direction de l'Ecole de perfectionnement, M^{||e|} Monika Wuest, Kreuzbühlstrasse 15 à Zurich 32.

En souscrivant

UN PARRAINAGE-LIT POUR UN ENFANT SUISSE

de dix francs par mois pendant six mois (ou un versement unique de fr. 60.—)

auprès de nos sections de la Croix-Rouge suisse, vous permettez de venir en aide à des enfants de notre pays. Comptes de chèques de la Croix-Rouge suisse, services des parrainages:

Fribourg: IIa 231; Genève I. 7845; Lausanne: II. 8700; Neuchâtel: IV. 2860; Sion: IIc 2340.

Une exposition

L'école d'infirmières du Bon Secours, à Genève, organise du 8 au 16 mai une très intéressante exposition sur la profession d'infirmière jadis et aujourd'hui.

La section de Zurich a une équipe d'assistantes volontaires

La section de Zurich possède depuis deux ans une équipe d'assistantes volontaires féminines qui travaillent en étroite collaboration avec les assistantes d'hôpitaux, d'asiles de vieillards ou d'incurables, et rendent de précieux services. Etant donné l'importance croissante de ce nouveau service croix-rouge, un cours destiné à ces volontaires a eu lieu à Zurich du 18 au 29 janvier, abordant différents problèmes, notamment ceux concernant l'aide aux vieillards et aux incurables. Il y a là une activité extrêmement riche et féconde pour la Croix-Rouge.

APRES LES AVALANCHES DE JANVIER

La collecte pour les sinistrés victimes des avalanches de la mi-janvier avait rapporté au 8 mars fr. 632 586.-. Conformément à la décision du Conseil fédéral l'habilitant pour cette nouvelle action de secours, le Comité intercantonal de coordination qui avait réparti la collecte de 1951 et qui a été complété par des représentants des cantons de Fribourg et de Schwyz a étudié les bases de la répartition aux sinistrés suisses. Une somme de 2 millions provenant de la collecte de 1951 sera également utilisée dans ce but. La Croix-Rouge suisse a d'autre part pris contact avec les autorités du Vorarlberg et la Croix-Rouge autrichienne pour l'aide aux sinistrés autrichiens. La contribution suisse sera affectée au remplacement de mobilier et d'instruments agricoles, la reconstruction des immeubles détruits sera assumée par l'Etat autrichien.

MATERIEL DE SECOURS EN CAS DE CATASTROPHES

Dans sa séance du 3 mars, le Comité central a accordé un crédit de 10 800 francs pour l'achat de matériel.

SECOURS INDIVIDUELS

En janvier et février, la Croix-Rouge suisse est venue en aide à dix-sept familles suisses nécessiteuses victimes d'incendies et qui avaient perdu dans le sinistre la plupart de leurs biens. Elle leur a fourni les premiers secours nécessaires en vêtements et linge.

ASSOCIATION SUISSE DES SAMARITAINS

L'Association cantonale neuchâteloise des Samaritains a tenu son assemblée générale à Corcelles le 14 février sous la présidence de M. Francis Bourquin, président cantonal. Le Dr Bernard de Montmollin a présenté une remarquable étude sur les «Acquisitions récentes de la chirurgie moderne». La journée cantonale aura lieu le 27 juin aux Geneveys-sur-Coffrane. Le Comité cantonal pour 1954 comprend M. Francis Bourquin, président, M. Willy Guggisberg, vice-président, M^{lle} Lise de Merveilleux, trésorière, M. Pierre Jaquet, secrétaire, M^{lles} Gertrude Perdrizat et Jacque-

line Delachaux et M. René Gigon, M. G. Desarzens est rédacteur du «Journal des Samaritains» dont M. L.-A. Monnier assume l'administration.

L'Association cantonale vaudoise des Samaritains a eu lieu à Lausanne le 21 février sous la présidence de M. Grieder. 19 sections étaient représentées par 64 délégués. L'insigne d'or de l'honorariat a été décerné à M^{mes} Ries, de Lausanne, et Heinrich, de Nyon, dont on sait par ailleurs que l'activité n'a pas été moins féconde au sein du secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse. M^{me} Heinrich a été élue au comité cantonal en remplacement de M^{me} Pavarin, de Granges-Marnand, démissionaire. La journée cantonale aura lieu à fin août à Ste-Croix.

C. I. C. R.

RAPATRIEMENT DES ENFANTS GRECS DEPORTES EN HONGRIE

Le 19 février, 1230 enfants, adolescents et vieillards grecs enlevés et déportés en Hongrie par des bandes révolutionnaires lors de la tentative de guerre civile en Grèce en 1949, ont franchi la frontière austrohongroise en direction de Vienne et de Venise. C'est grâce aux efforts du délégué du C.I.C.R. à Vienne que l'on est parvenu à surmonter toutes les difficultés inhérentes à ce retour. Les rapatriés se sont embarqués à Venise les 21 et 22 février à destination de l'Epire, presque tous sont originaires de Macédoine. Ce retour ne met pas hélas un point final au problème des déportés grecs, seules la Yougoslavie et la Hongrie ont en effet permis le retour de ceux qui avaient été conduits dans ces Etats et une dizaine de milliers de déportés se trouvent encore dans d'autres pays au-delà du rideau de fer.

NOUS AVONS REÇU

La Revue internationale de la Croix-Rouge, publiée par le Comité International à Genève, a modifié sa présentation cette année et nous vient sous une couverture et dans une forme heureusement allégées. Citons dans les éditions de février et mars une intéressante étude de M. Henri Coursier sur Le problème de l'esclavage.

Pour protéger les usagers du «gaz de ville»

LA VILLE DE BALE FABRIQUERA DU GAZ NON TOXIQUE

Première en Suisse, Bâle va sans doute procéder aux installations et aménagements nécessaires pour livrer désormais à la population un gaz de ville qui ne soit plus le redoutable poison fabriqué de nos jours par presque tous les services industriels ¹. La dépense recommandée par le Conseil d'Etat bâlois s'élèvera à environ 5 millions de francs. Rarement une dépense apparaît aussi justifiée par le souci de la salubrité publique. Souhaitons voir cet exemple suivi et imité.

¹ Cf. «La Croix-Rouge suisse», Marc Cramer: «L'oxyde de carbone, ce meurtrier invisible» (1er sept. 1952), «Gaz de houille et gaz à l'eau» (15 oct. 1952), «Gaz toxiques et analyse de l'air» (1er juin 1953).

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

La protection des biens culturels en cas de guerre

Un projet de convention pour la protection des biens culturels en cas de guerre a été préparé par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et sera soumis à une conférence intergouvernementale qui aura lieu à La Haye du 21 avril au 12 mai. Le C.I.C.R. sera représenté à cette conférence. La convention vise à protéger et sauvegarder les biens privés ou publics tels que monuments, œuvres d'art, documents, livres, collections d'intérêt artistique, archéologique, historique ou scientifique en prenant les mesures appropriées pour empêcher leur perte ou leur destruction. Le signe distinctif prévu pour désigner ces objets et les bâtiments qui les abriterait serait un disque blanc dans lequel s'inscrirait un triangle équilatéral bleu clair.

Pour la ratification des Conventions de Genève

Un message personnel signé par les présidents du C.I.C.R., de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et de la Commission permanente de la Croix-Rouge internationale MM. P. Ruegger, E. Sandstroem et A. François-Poncet, a été adressé à fin décembre aux présidents des Sociétés nationales de la Croix-Rouge

des pays qui, ayant signé les actes de 1949, ne les ont pas encore ratifiés. Dans cette lettre les représentants de la Croix-Rouge font un appel pressant à ces sociétés pour qu'elles obtiennent la ratification de leur gouvernement.

La Turquie a ratifié les Conventions

Le Gouvernement turc a ratifié les quatre Conventions de Genève de 1949. Les instruments de ratification ont été remis le 10 février au Département politique fédéral.

Les inondations au Japon en 1953

On sait que de terribles inondations ont dévasté à la fin du printemps dernier l'ouest du Japon; deux typhons, les 28 juin et 17 et 18 juillet, vinrent ajouter au désastre. Un rapport de la Croix-Rouge nippone vient d'apporter des précisions sur cette terrible catastrophe qui a fait 21 000 morts et laissé 2 420 000 réfugiés sans abri. Le «Service des désastres» de la Croix-Rouge japonaise mobilisa quatre-vingt-dix équipes de secours pour venir en aide aux victimes, 20 sociétés de Croix-Rouges étrangères ainsi que le C. I. C. R. vinrent également au secours des victimes.





NOS SPÉCIALITÉS

Toiles pour draps de lit

Nappage

Linge de toilette et de cuisine

Linge pour hôpitaux avec inscription

Kramgasse 74 BERNE près de la Zytglogge



Chaussures pour la Jeunesse



Schliessmann & Müller S.A.

Fabrique de chaussures d'enfants **Märwil TG**

Couvertures

de qualité, chaudes et douillettes,

chez

Blumer & Cie. S.A., Wald

Fabrique de couvertures et de draps (Zurich)